

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 14 janvier 2019 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Philippe BOLMONT
Françoise LAPICQUE
Emmanuel LEGRY

Jean-Claude LIEBON
Christophe PORTE
Bernard SIMONIN

Corinne STOFFEL
Dominique THIRION

Excusés :

Michel MARTIN

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation

Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Assiste :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 18h35 en souhaitant la bienvenue aux participants, en présentant les excuses de certains, et en annonçant que Guillaume SIMONIN est Papa depuis vendredi d'une deuxième petite fille nommée Alice.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Depuis la dernière réunion, la Ligue a été présente à de nombreuses réunions, à de nombreuses cérémonies de vœux, mais aussi à l'Assemblée Générale du CROS Grand Est où Bernard SIMONIN la représentait.

Le Président revient ensuite sur la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue, en se félicitant de son déroulement et de sa tenue.

Il rappelle qu'au cours de cette dernière, il s'est engagé auprès des clubs à la consultation de ces derniers sur le championnat par équipes territorial au travers d'un questionnaire.

Corinne STOFFEL demande pourquoi certaines questions avaient été posées lors de l'Assemblée Générale alors que les clubs devaient les envoyer au préalable.

Le Président répond qu'il aurait été mal venu de ne pas laisser les clubs s'exprimer, cette Assemblée Générale étant le seul moment où les clubs ont l'occasion de discuter directement avec ses élus régionaux.

Vincent BLANCHARD, rappelle que néanmoins, dans ce cas de figure, aucune réponse immédiate n'est obligatoire.

Christophe PORTE fait part des échos de clubs, très satisfaits du buffet qui termine cette AG.

Le Président Pierre BLANCHARD fait un retour sur les Internationaux Jeunes du Grand Est à Pont à Mousson, qui ont vu une participation accrue et une satisfaction globale des participants.

Pierre BLANCHARD fait ensuite un bref compte rendu des réunions du Conseil Fédéral des mois de novembre et janvier.

Pour terminer, il se félicite que deux clubs du Grand Est participent aux ¼ de finale de la Ligue des Champions féminine, Metz et Etival, dont les rencontres se dérouleront fin janvier.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Emmanuel LEGRY, Vice-Président Délégué en charge des publications, fait un point d'étape à mi-saison.

Le Président Pierre BLANCHARD annonce la demande fédérale pour un nouvel article dans le cahier des Ligues de Ping Pong Mag.

En l'absence excusée de Michel MARTIN, Pierre BLANCHARD annonce que La ligue du Grand Est s'est vue attribuer l'organisation par la Fédération pour la saison prochaine du 4ème tour du critérium fédéral N1 ainsi que des Championnats de France vétérans.

Pierre BLANCHARD annonce ensuite que la convention pour l'organisation des Euro Mini Champ avait été signée jusqu'en 2022, soit quatre éditions. Cette organisation restera coorganisée avec le SUS TT à Schiltigheim et se fera dans la nouvelle salle Mandela tout juste livrée.

POINT 3 - GESTION DE L'ACTIVITE

3.1- POINT GENERAL SUR LA PREMIERE PHASE ET PERSPECTIVES DEUXIEME PHASE (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, fait le bilan des actions de formation en arbitrage et juge arbitrage depuis le début de la saison :

à Tomblaine : 29 en AR, 19 en JA1, 5 en JA2

à Bergheim : 14 en AR et 10 en JA1

à Eurville Bienville : 17 en AR et 11 en JA1.

Elle revient ensuite sur le bilan de la réunion de la Commission Sportive du 5 janvier, et annonce notamment que les équipes du CD52 ont pu être incorporées au championnat territorial dès la deuxième phase, conformément aux souhaits des clubs de ce comité.

Christophe PORTE soulève la question des brûlages, certains clubs s'en plaignant et ayant des difficultés pour bien en comprendre les règles. Malheureusement la LGETT ne peut pas modifier ces règles, ces dernières relevant des dispositions générales de la Fédération.

Le Président Pierre BLANCHARD demande à ce que la compétition des Interclubs soit mieux gérée. En effet, sur un site lors du premier tour, elle s'est terminée trop tardivement pour des enfants. Il ne souhaite pas une fin d'épreuve postérieure à 17h30.

Corinne STOFFEL fait ensuite le point sur le critérium fédéral, dont les deux premiers tours se sont bien déroulés. Un changement de lieu a néanmoins été nécessaire suite au désistement d'un organisateur sur le deuxième tour, mais sans soucis.

Pour terminer, elle revient sur les Championnats du Grand Est Vétérans qui viennent de se dérouler à Faulquemont ce week-end, avec un net rebond en nombre de participants, qui ont apprécié cette compétition très conviviale.

3.2- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES TERRITORIAL (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, revient sur la réunion de la CSR du 5 janvier. Elle présente un certain nombre de chiffres, en particulier la bonne prise en compte globale du GIRPE avec un taux de feuilles de rencontres saisies qui dépasse les 60%. Autre information : une bonne entente entre les clubs pour accepter les reports ou changement de salle.

Elle fait part du gros travail fait pour l'élaboration des poules de deuxième phase et de la difficulté de satisfaire les demandes de concordances et oppositions.

Néanmoins, et compte tenu que le calendrier des poules de nationale n'a été transmis que le 30 décembre, il faut souligner que la Commission Sportive Régionale, bien aidée par les services régionaux, a réussi à faire paraître le calendrier régional pour le 7 janvier.

Suite à l'engagement du Président en Assemblée Générale, Françoise LAPICQUE soumet aux membres du Bureau les propositions concernant l'enquête en direction des clubs, en précisant que le traitement des retours prendra en compte le niveau auquel les équipes évoluent. Après échanges et ajouts de certaines questions, le Bureau valide le questionnaire présenté, la version définitive devant être transmise par mail aux membres pour dernière relecture avant présentation au Conseil de Ligue de février.

La réponse au questionnaire se fera obligatoirement en ligne, mais une version papier sera néanmoins disponible pour que les clubs puissent l'imprimer et en discuter au sein de leur structure. La date limite de réponse au questionnaire est fixée au 31 mars 2019.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

4.1- POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait le point sur les différentes actions engagées par la LGETT.

Ping Santé : 7 modules sont enclenchés dont 4 pris en charge.

Dispositif d'accompagnement des clubs : Philippe BOLMONT fait le constat que les clubs semblent peu intéressés par cette démarche et informe qu'une relance va être faite.

Ping à l'école : 5 formations d'enseignants regroupant 126 personnes ont été faites depuis le début de la saison

Animation scolaire : actuellement seuls les comités Meurthe et Moselle et Meuse y participent. Un premier constat : les clubs semblent rencontrer des difficultés pour s'intégrer à cette action

Ping Université : encore en phase de mise en place. Une convention LGETT – Universités est en cours de finalisation, le document sera transmis aux membres du bureau qui pourront y apporter des suggestions d'ici à la fin janvier. Ensuite, Gilles ERB en assurera la diffusion auprès des universités.

Ping Entreprise : Une 1ère action sera mise en place en février avec ENEDIS

4.2- INFORMATION SUR LES ANNEXES 2018/2019 AUX CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN rappelle que les conventions ont été établies pour la durée de l'olympiade, mais que l'annexe relative aux actions menées est mise à jour annuellement par chaque comité. Depuis cette saison, il a été demandé à ces derniers de sélectionner dans leur programme de développement, deux à trois actions au maximum pour la mise en œuvre desquelles ils souhaitent un soutien financier de la ligue.

Bernard SIMONIN précise que les aides allouées par la Branche Animation, Développement, Promotion de la Ligue aux comités départementaux pour 2018/2019 restent stables, et explique quelques ajustements. Le montant global de 12.000€ apporté par la Ligue pour l'ensemble des aides reste identique à celui de la saison dernière.

POINT 5 - FINANCES ET PARTENARIAT

5.1- POINT FINANCIER A MI-SAISON (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général Dominique THIRION remet aux membres du Bureau le suivi financier mis à jour au 10 janvier 2019. Il traduit les inquiétudes pressenties avec des produits qui risquent de ne pas être au niveau attendu et qui sont dans l'attente des évolutions des subventions de l'Etat.

Il se projette sur un taux de couverture (réalisé par rapport au prévisionnel) de 95% pour les produits, alors que celui des dépenses se rapprochera de 100%.

En ce qui concerne les comptes des clubs, le taux de recouvrement est actuellement de 85% avec un montant de 101 K€ dû à la ligue.

La situation en trésorerie de la Ligue est correcte mais juste vis-à-vis des produits à venir faibles, alors que les dépenses vont être importantes.

5.2- REFLEXIONS ET ECHANGES AVANT ETABLISSEMENT DES TARIFS REGIONAUX 2019/2020 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances, Christophe PORTE, demande aux membres du Bureau de définir les orientations concernant les tarifs régionaux 2019/2020, sachant que la Fédération augmente de 2,00 € les licences et que, pour la saison passée, nous avons décidé de ne pas augmenter nos tarifs.

Après discussion et échanges, le Bureau souhaite qu'une proposition avec une hausse contenue de nos tarifs de l'ordre de 3% (hors compétitions), aussi bien pour les quotes-parts Ligue que Comité, soit soumise au prochain Conseil de Ligue.

POINT 6 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

6.1- POINT STATISTIQUE

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente les données en licenciation et inscription au Critérium Fédéral.

La trajectoire continue à être, globalement, à la baisse avec une tendance actuelle qui est une augmentation du nombre de licences événementielles au détriment des licences promotionnelles.

En ce qui concerne le critérium fédéral, le taux de participation est en baisse constant, n'étant plus que de 19 % des licenciés traditionnels contre plus de 20% en 2017-18.

6.2- REPRESENTATION DES CD AU CONSEIL DE LIGUE – ECHANGES AVANT PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Ce point est reporté au prochain Bureau de Ligue du 27 mai, pour proposition au Conseil de Ligue du 28 juin 2019.

6.3- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 8 FEVRIER 2019

Le Bureau de Ligue valide la proposition d'ordre du jour pour le Conseil de Ligue du 8 février, principalement dédié aux Tarifs et au Sportif.

POINT 7 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, informe le Bureau que les points importants ont été vus lors de la réunion et qu'il n'y a rien de particulier à ajouter.

POINT 8 - INFORMATIONS CTS

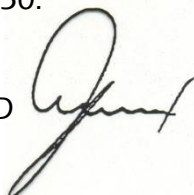
En l'absence des CTS, lecture est faite des différentes informations communiquées par eux (derniers résultats, prochains stages et prochaines sorties, formations à venir, actions en cours)

POINT 9 - DIVERS

Aucune information complémentaire.

La séance est levée à 22h50.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

